

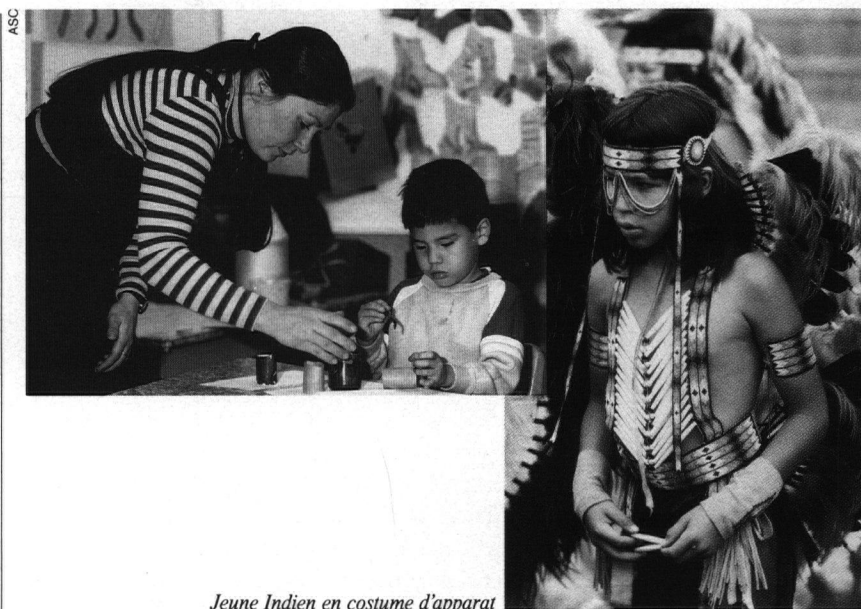
LES INDIENS

Les Indiens du Canada, dont l'histoire remonte à des milliers d'années, forment une partie importante et distincte de la société canadienne. En 1492, croyant arriver aux Indes, Christophe Colomb leur a donné le nom d'« Indiens ». Aujourd'hui, les Indiens viennent rappeler aux Canadiens qu'ils ont autrefois été des nations autosuffisantes régies par leurs propres formes de gouvernement. Les Indiens du Canada traversent actuellement une période de transition et aspirent à une renaissance culturelle, sociale, politique et économique.

De nos jours, au Canada, on compte plus de 440 000 Indiens inscrits, c'est-à-dire reconnus en vertu de la loi fédérale comme étant des Indiens et possédant certains droits, privilèges et avantages. Environ 60 % des Indiens inscrits vivent sur des terres désignées appelées « réserves », et destinées à leur usage et à leur profit en vertu de traités ou en vertu de la *Loi sur les Indiens*. Il y a plus de 2 200 réserves pour quelque 600 bandes. La plupart sont situées dans des régions rurales, plusieurs sont isolées et certaines ne sont pas habitées.

Les origines

La plupart des anthropologues s'entendent pour dire que l'Indien d'Amérique du Nord est venu de Sibérie en passant par la mer de Béring, il y a quelque 10 000 à 30 000 ans. Lorsque les Européens sont arrivés, le Canada était peuplé par divers groupes d'autochtones qui, selon leur environnement, menaient une vie nomade ou sédentaire, étaient chasseurs, pêcheurs ou cultivateurs, de nature belliqueuse ou paisible. Ils partageaient, et continuent de partager, une relation spirituelle profonde avec la terre et les formes de vie qui en dépendent. Chaque culture indienne possède ses propres croyances spirituelles et ses cérémonies, dont un grand nombre ont été transmises de génération en génération.



Jeune Indien en costume d'apparat

Les nouveaux venus

Aucun aspect de la vie des Indiens n'a été épargné par le contact avec les Européens, lequel a commencé à être plus marqué dans les années 1600. Au début, plusieurs « nations » indiennes ont forgé des alliances commerciales et militaires avec l'Angleterre et la France qui se battaient pour la possession du Nouveau Monde. En échange des marchandises européennes, les Indiens apportaient leurs compétences militaires, des fourrures et d'autres ressources.

Les nouveaux venus ont également introduit le christianisme et la maladie en Amérique : les missionnaires ont affaibli la croyance spirituelle traditionnelle et les épidémies ont dévasté les populations autochtones.

Les débuts de l'administration des affaires indiennes

En 1760, l'Angleterre a obtenu la possession de presque toute l'Amérique du Nord et, trois ans plus tard, a publié la Proclamation royale réservant des terres pour les Indiens et prescrivant que seuls les gouvernements pouvaient traiter avec les Indiens en matière de territoires. Cette proclamation a donné lieu à une série de traités en vertu desquels les Indiens ont abandonné leurs droits sur certaines terres déterminées en retour

d'un paiement forfaitaire et d'autres avantages. À partir de 1830 a débuté (sous tutelle gouvernementale) l'établissement sur des réserves situées dans l'est du Canada ; les Indiens devenaient en pratique les pupilles de l'État. La conclusion de traités s'est poursuivie dans le nord de l'Ontario et dans les provinces de l'ouest jusqu'en 1923.

Après la Confédération

La Confédération canadienne de 1867 a donné au nouveau gouvernement fédéral l'autorité législative sur les Indiens et leurs terres. La première *Loi sur les Indiens*, adoptée en 1876, donnait au gouvernement d'importants pouvoirs de contrôle sur les Indiens vivant dans les réserves. Nombre des dispositions restrictives de la loi de 1876 sont encore en vigueur.

Au cours du siècle suivant, on s'est efforcé de les assimiler, notamment au moyen d'un processus dit d'« émancipation », en vertu duquel les Indiens renonçaient à leur titre aborigène sur les terres en retour d'autres droits et avantages, dont le droit de vote.

Vers la fin des années 1940 et 1950, le taux de mortalité infantile chez les Indiens était élevé et l'espérance de vie était réduite. Plusieurs expériences visant à instruire les jeunes Indiens avaient échoué et la situation en

